



## Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD

Prefecture

PÉRIGORD LIMOUSIN

2026-2-10

024-21240752-20260312-2026\_2\_10-DE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / 2026

Séance du 12 mars 2026

Département de la  
DORDOGNE

Arrondissement de  
NONTRON

**Président :** Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :  
ST ROMAIN ET ST CLEMENT

Date de la convocation et  
envoi de la note de  
synthèse :  
26/02/2026

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 36  
Pouvoirs : 0

### **Etaient présent(e)s**

**Mesdames :** CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

**Messieurs :** AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, DUSSUTOUR Bernard, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard,

**Absents ou excusés :** DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante DESGRAUPES Maryline), COUTURIER Pierre-Yves (absent), - LARRIEUX Isabelle (absente),

Mme. Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance.

### **Taux de fiscalité**

Il convient de voter les taux de fiscalité pour l'année 2026.

Il est rappelé que la Collectivité n'a pas à délibérer sur le taux « taxe d'habitation » celui-ci reste inchangé. Mais la Communauté de communes peut revoter un taux pour la part résiduelle de la TH (résidences secondaires).

Lors de la réunion du Bureau le 05/02/2026 (arbitrages budgétaires) et l'évolution de la fiscalité, il a été validé à la majorité une augmentation du foncier bâti de 6 à 6.10%. Cette évolution est motivée par la mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement, les imprévus (ponts, ...) et par les augmentations importantes qui s'annoncent.

Compte tenu du produit nécessaire à l'équilibre du Budget 2026 de la Communauté de Communes Périgord-Limousin,

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026  
Le Président,

Michel AUGEIX



**AR Prefecture**

024-242400752-20260312-2026\_2\_10-DE  
Reçu le 17/03/2026

**Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ADOpte pour l'année 2026 une augmentation du taux sur le foncier bâti. Cela se traduira par les taux de fiscalité suivants :**

Type de taxe	2026
Taxe Habitation sur les résidences secondaires	10.90%
<b>Foncier bâti</b>	<b>6.10%</b>
Foncier non bâti	13.40%
CFE	26.35% (inchangé)

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission,  
Sous-Préfecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026  
Le Président,

Michel AUGEIX

